

C'était un grand personnage que de hauts intérêts appelaient fréquemment à la cour et dans son diocèse, aussi doutons-nous fort qu'il vint habiter le beau château de Chazay.

Il visita cependant sa baronnie dont il avait confié les revenus à un fermier général, et pendant que ses officiers administraient la justice et gouvernaient ses domaines, les revenus lui étaient envoyés à Paris ou en son évêché de Laon, par ce gérant ou régisseur. Par son ordre, l'abbaye acheta à Benoît Platet, une vigne située sur le coteau de Saint-Jean-des-Vignes, côte renommée par la bonté de ses vins (18), qui figurèrent dorénavant d'une manière fort honorable sur la table de l'opulent prince-évêque.

En l'année 1531 tous nos pays furent de nouveau ravagés par une sécheresse affreuse. L'abbaye d'Ainay se distingua comme par le passé par sa grande charité ; non seulement elle secourut ses vassaux dans tous ses domaines, mais elle distribua d'abondants secours à tous les malheureux. Puis comme les affamés, fuyant les campagnes désolées, s'étaient jetés sur la ville de Lyon, elle recueillit ces misérables sous des tentes qu'elle avait fait dresser dans les prairies, qui s'étendaient autour du monastère, entre le Rhône et la Saône, et suffit à tous leurs besoins (19). Pour perpétuer ces secours et les étendre encore, elle provoqua des quêtes générales, qui furent, comme on le sait, l'origine de l'Aumône générale lyonnaise, qui devint plus tard notre admirable Hospice de la Charité (20).

L'année 1534 fut aussi désastreuse, par suite également

(18) Arch. du Rhône. Ainay. 2^e arm., vol. 26 bis, chart. 4.

(19) Leymarie. *Lyon, ancien et moderne*, p. 43.

(20) *Alm. de Lyon*, 1840. Docum. Péricaud, an. 1531.